Numéro 8 Octobre 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

https://revue.lavse.org/

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
https://sjifactor.com/passport.php?id=23819
Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS,** Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO,** Maître de Conférences à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU,** Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE,** Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A**.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade**,** Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénegal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).
Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)
1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)
1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i**. annoncés, **ii**. Insérés, **iii**. Commentés dans le corps du texte.
La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (…)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses**.**

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Henri Marcel SECK, Roger COLY, Ibrahima DIALLO *Impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le département de Tivaouane au Sénégal*	15
MBAYE Ibrahima, NDOUR Salemond *Stratégies de résilience contre la diarrhée dans les quartiers de Sam, Ngane Alassane, Nimzatt et Abattoirs (Ville de Kaolack-Sénégal)*	41
KOUADIO Konan Célestin, ADAYE Kouassi Albert, TAPE Bi Sehi Antoine *L'usage des pesticides dans l'agriculture et son impact sur l'environnement dans le bassin versant urbain du Zouzouagnigbeu au quartier Lobia (Daloa- Côte d'Ivoire)*	59
Gnangoran Alida Thérése ADOU, N'Dri Ernest KOUADIO, Edoukou Fidèle BROU *Économie informelle et recompositions de l'espace urbain à Arrah : enjeux d'aménagement et de gouvernance urbaine.*	77
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE, Paul GUEU *Christianisation et conflits religieux dans la Gold Coast précoloniale : le cas d'Assafa en pays Fanti (1849-1853)*	94
SAGNON Ibrahima, OUMAROU Laminou, DE You Linda Laetitia *Tourisme balnéaire et gestion intégrée de l'économie bleue : défis et perspectives dans la ville de San pédro (Côte d'Ivoire)*	113
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ, Bazoumana DIARRASSOUBA, *La collecte des déchets ménagers à la croisée des pratiques formelles et informelles dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)*	129
Yaya DIALLO, Abdou SENE, Oumar SY *Friches urbaines à Kolda (Sénégal) : entre potentiel de valorisation foncière et vulnérabilité aux inondations*	146
YÉO Siriki *Sites miniers abandonnés et développement rural : contraintes et opportunités pour tortiya (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)*	167

Brahima KABA, Moussa KABA, Oumar DOUMBOUYA *Migration, urbanisation et inégalités sociales dans la Préfecture de Siguiri : repenser les politiques d'aménagement pour une inclusion équitable*	183
ALAO CHABI CHAFFA Afouda Rodrigue, KOMI Kossi, HOUEDAKOR Koko Z. Brigitte, YABI Ibouraïma, KLASSOU Komi Selom *Impacts des risques hydroclimatiques sur le maraichage dans la ville de Parakou au nord-Bénin : vers une résilience durable*	202
DOSSO Faloukou, KOUAKOU Koffi Landry *De l'écologie intégrale "bourgienne" : entre démocratie écologique et nouvelle civilisation durable*	227
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE *Évaluation des risques sanitaires et environnementaux de quelques pesticides utilisés au Sénégal : analyse critique de l'homologation et de la dangerosité des matières actives*	246
SYLLA Yaya *Risques sanitaires liés à la précarité des toilettes publiques dans les gares routières : cas de la commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire)*	267
ZAN Bi - Claude Évariste, OUMAROU Laminou, YERENGA Brahima *Menaces anthropiques sur les sites de nidification de tortues marines à Mani-Béréby (Grand-Béréby, Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	281
Akotto Urich Odilon ASSI *Dynamique d'occupation du sol et précarité d'accès des agricultrices à la terre dans la Sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	305
KOUAME Akissi Marie-Noëlle *Perceptions de la chefferie et des populations liées à l'orpaillage illégal et risques sanitaires dans la tribu de Djran, département de Bocanda (Côte d'Ivoire)*	322
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François *Appropriation du numérique dans la région du Cavally (ouest de la Côte d'Ivoire) : obstacles et initiatives locales*	341
KOUAME N'Guessan Marie Mireille, FADIGA Mahamadou Bascot *De la donnée satellite à la décision : conception d'un système intégré de résilience urbaine face aux inondations à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)*	353

KONATÉ Abdoulaye, YEO Navanhan, YEO Watagaman Paul *Commercialisation des dérivés du palmier à huile et autonomisation des femmes dans la sous-préfecture d'Okrouyo (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	366
GBOCHO Yapo Antoine, ZOMBO Jean Philippe, KOBENAN Aboidji Hamed *Problématique de l'accès aux soins de santé dans un contexte de croissance démographique accélérée dans la ville de San Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	387
SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, AKROMAN Charles Aristide Kacou *Analyse de l'influence des variables sociodémographiques sur le revenu des productrices salines de la Sous-préfecture Jacqueville (sud de la Côte d'Ivoire)*	402
Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS *L'usage des routes non revêtues dans la ville de Daloa au centre-ouest de la Côte d'Ivoire : entre mobilités et commerces*	420
SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé, MALOUONO-LIVANGOU Marina Lyonel, MANIAKA Fred William *Les enjeux climatiques de l'urbanisation pour les villes du XXI^{e} siècle: étude de cas de la commune de Bacongo dans l'agglomération de Brazzaville*	433
BIGOUMOU MOUNDOUNGA Guy Obain *L'approvisionnement en eau à Libreville au Gabon : de la rareté à la débrouillardise*	447
COULIBALY Kadiatou, FOFANA Issa, DOGONI Yacouba *Insuffisance du système d'évacuation des eaux usées ménagères dans le secteur de Bankoni Zékénékorobougou à Bamako, Mali*	462
Fatou FAYE, Aliou BALDE, Oumar SALL, Ibra FAYE, Henri Marcel SECK *Dynamique de l'occupation des sols et étalement urbain dans les communes de Kolda et de Dioulacolon (Haute-Casamance, Sénégal) entre 1978 et 2025*	478
Koffi Bertrand YAO *Dynamiques migratoires et agricoles dans la recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji (sud-ouest ivoirien)*	491
AYEMOU Anvo Pierre, KOUAKOU Kouamé Serge, APPIA Épse Niangoran Edith Adjo *Problématique de la couverture vaccinale dans les districts sanitaires du sud et du nord-est de la ville de Baouké (centre de la Côte d'Ivoire)*	509

MAHAMADOU MOUDI Rachid, MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, OUMAROU Issoufou, SOULEY Kabirou *Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production et les moyens d'existence dans les Communes Rurales de Dogo, Koleram et Tirmini (Région de Zinder, Niger)*	523
AUDRON Berchmans Giraldo, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams *Influence des contraintes géomorphologiques sur l'aménagement des équipements publics de santé à Brazzaville : cas des sites des CSI Domaine et Mpio, dans l'arrondissement 9 Djiri (République du Congo)*	549
KOFFI Brou Dieudonné, DIBY Hosé Prunel *Penser l'environnement comme bien commun en Afrique : vulnérabilités socio-environnementales et responsabilités collectives*	573
NIAMKE Gnanké Mathieu *Circuits informels des produits pharmaceutiques à partir d'Adjamé Roxy : acteurs, stratégies et enjeux (Abidjan-Côte d'ivoire)*	590
Abdoulaye SOULAMA, N'Guessan Arsène KOUADIO, Kpan Noël VEI *L'économie circulaire, une approche innovante pour la gestion durable des déchets des marchés de proximité face aux risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*	607
N'GORAN Kouamé Fulgence, KONAN Aya Suzanne, AOUA Boua André *Production du beurre de makoré à Zaïpobly au sud-ouest de la Côte d'Ivoire : entre savoir-faire féminin, économie rurale et perspectives touristiques*	625
Adama SISSOKO, Mahamadou ABOCAR, Mah COULIBALY *Disponibilité des poubelles dans les bureaux du Grand Bamako : déterminants et enjeux*	644
YAO N'zué Pauline épse SOMA *Activités vivrières et contraintes structurelles chez des femmes dans la sous-préfecture de Buyo au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*	659
Djiby SOW, Guéne FAYE, Oumar FAYE *Inégalités socio-territoriales et vulnérabilités hydrosanitaires dans les villes secondaires du Sénégal oriental*	678

Boubacar Siddy DIALLO, Djiby SOW, Koffi AMOITA, Diarrasouba BAZOUMANA *Equipements urbains et inégalités perçues à Kindia en Guinée inventaire et analyse des acteurs*	691
KOUAKOU Amoin Cinthia *Digitalisation des données sanitaires : un code de traçabilité pour l'optimisation du suivi des patients au Centre de Santé Communautaire Urbain (CSUCOM) à Abidjan : cas du quartier d'Angré dans la commune de Cocody*	708
YAO ÉPOUSE ASSAHI Akoissi Ida Natacha *Effluents liquides des industries et risques environnementaux en Côte d'Ivoire*	728
KOUASSI Konan, YAYA Dosso, CONDE Mamoudou, HEBELAMOU Roger *Cartographie de l'occupation du sol de la ville de N'Zérékoré en Guinée de 1974 à 2025*	744
Babacar NDAO, Cherif Aïdara Amadou Lamine FALL, Henri Marcel SECK *Variabilité climatique et adaptation des exploitations agricoles familiales du département de Nioro du Rip (Sénégal)*	761
Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin *L'économie informelle à Brazzaville : entre précarité, résilience et enjeux de formalisation*	779
Adelin Leclerc MASSAMBA MACKOUNDY, Jean-Luc MOUTHOU, André Wilfrid LANDA *L'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Brazzaville (République du Congo)*	795

TOURISME BALNÉAIRE ET GESTION INTÉGRÉE DE L'ÉCONOMIE BLEUE : DÉFIS ET PERSPECTIVES DANS LA VILLE DE SAN PEDRO (CÔTE D'IVOIRE)

SAGNON Ibrahima, Maître-Assistant
Département Tourisme, Espaces et Sociétés
Université de San Pedro
Email : ibrahima.sagnon@usp.edu.ci

OUMAROU Laminou, Mastérant
Département Tourisme, Espaces et Sociétés
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
Email : oumaroulaminou05@gmail.com

DE You Linda Laetitia, Mastérante
Département Tourisme, Espaces et Sociétés
Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
Email : deyoulinda@gmail.com
(Reçu le 19 août 2026 ; Révisé le 12 septembre 2026 ; Accepté le 26 septembre 2026)

Résumé
Le tourisme balnéaire (côtier et marin) représente au moins la moitié des dépenses touristiques mondiales, soit plus de 5 500 milliards USD et environ 174 millions d'emplois. Il devrait dépasser le pétrole et le gaz offshore et devenir le premier secteur de l'économie océanique avant 2030 (E. Northrop et al, 2022). Bien que levier de développement durable, le tourisme balnéaire, particulièrement à San Pedro, demeure confronté à de nombreux défis découlant de sa faible intégration à l'économie bleue. L'objectif de cette étude est d'analyser le rapport entre le tourisme balnéaire et la gestion de l'économie bleue à San Pedro, à travers les défis et perspectives pour un développement durable des espaces maritimes et côtiers. La méthodologie repose sur une démarche mixte de type exploratoire, combinant une approche qualitative fondée sur les entretiens semi-directifs et une approche quantitative issue d'enquêtes de terrain, selon une logique d'analyse déductive. Les résultats font état d'un cadre juridique et institutionnel existant mais faiblement appliqué, et de la catégorisation des défis et perspectives selon les dimensions économiques (40%), socioculturelles (34%) et environnementales (26%). En d'autres termes, les résultats de l'étude révèlent la place primordiale accordée à la mise en œuvre d'une Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) dans la quête d'une économe bleue prospère.
Mots clés : San Pedro, tourisme balnéaire, gestion intégrée, économie bleue, développement durable, défis, perspectives.

SEASIDE TOURISM AND INTEGRATED MANAGEMENT OF THE BLUE ECONOMY: CHALLENGES AND PROSPECTS IN THE CITY OF SAN PEDRO (IVOIRY COAST)

Abstract

The seaside tourism (coastal and marine) account for at least half of global tourism expenditure, amounting to over 5,500 billion USD and supporting around 174 million jobs. It is expected to overtake offshore oil and gas and become the leading sector of the ocean economy by 2030 (E. Northrop and al, 2022). Although it acts as a driver of sustainable development, seaside tourism – particularly in San Pedro – continues to face numerous challenges arising from its limited integration into the blue economy. The aim of this study is to analyse the relationship between seaside tourism and the management of the blue economy in San Pedro, examining the challenges and prospects for the sustainable development of maritime and coastal areas. The methodology is based on a mixed-methods, exploratory approach, combining a qualitative approach based on semi-structured interviews with a quantitative approach derived from field surveys, following a deductive analytical framework. The results highlight an existing legal and institutional framework that is, however, poorly enforced, and categorise the challenges and prospects according to economic (40%), socio-cultural (34%) and environmental (26%) dimensions. In other words, the study's findings reveal the paramount importance attached to the implementation of Integrated Coastal Zone Management (ICZM) in the pursuit of a prosperous blue economy.

Key words: San Pedro, seaside tourism, integrated management, blue economy, sustainable development, challenges, prospects.

Introduction

Le tourisme est l'une des industries les plus dynamiques au monde. En effet, selon le World Travel and Tourism Council, sa contribution en 2023 est équivalente à 9,1 % au Produit Intérieur Brut (PIB) mondial. C'est une activité variée, dont les principaux types sont l'écotourisme, le tourisme culturel, d'affaires et balnéaire. Chacune de ces catégories est en lien avec l'environnement, mais c'est le tourisme balnéaire qui tire une grande partie de l'attractivité de la beauté naturelle des côtes. À lui seul, il concentre près de 30 % des flux internationaux et constitue un moteur de croissance pour les pays littoraux (N. Laraissia, 2017, p. 25). Par ailleurs, ce type de tourisme s'est progressivement affirmé comme une stratégie de diversification économique pour de nombreux pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal illustre cette dynamique avec des stations balnéaires comme Cap Skirring et Kafountine, où le tourisme balnéaire contribue fortement à l'économie locale, malgré des pressions sur l'environnement littoral (S. Bocoum, 2024, p. 13). Au Maroc aussi, ce type de tourisme

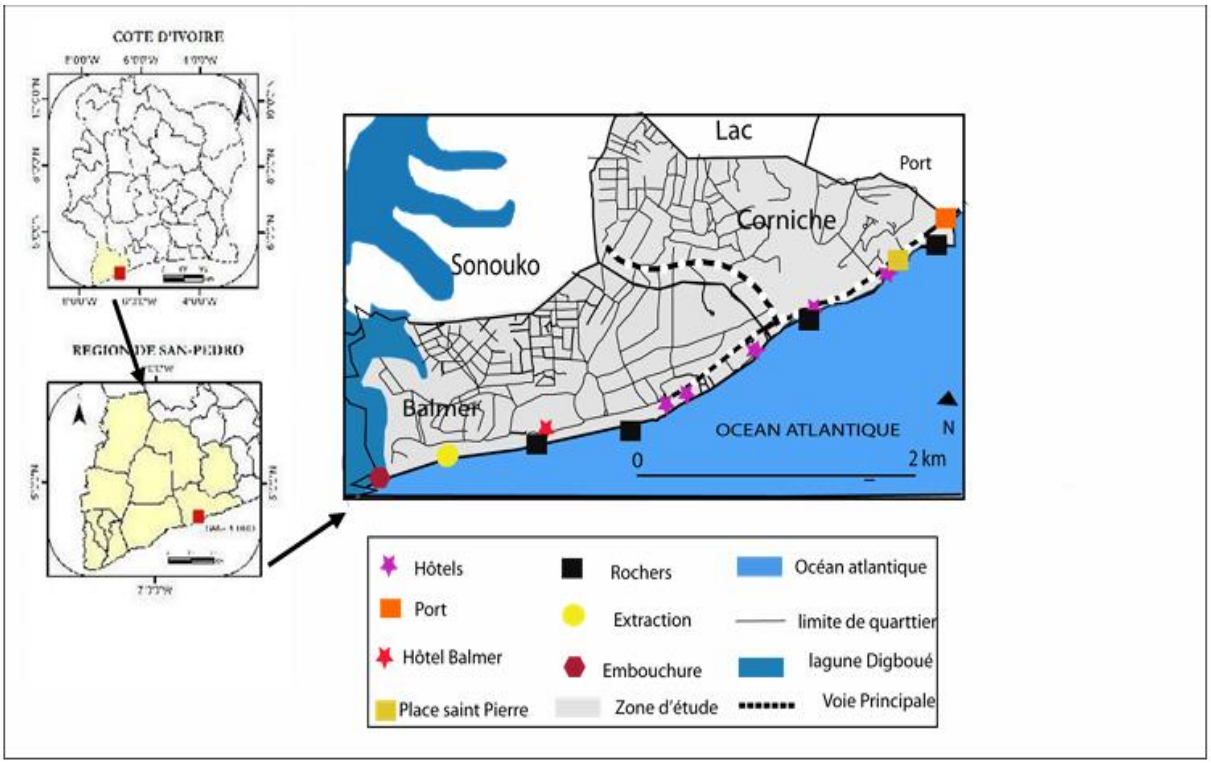
a bénéficié de vastes investissements publics dans le cadre de la Vision 2020, positionnant le pays comme une destination balnéaire majeure du pourtour méditerranéen (A. El Amrani, 2022, p. 44). Plus spécifiquement, en Côte d'Ivoire, le potentiel est important grâce à un littoral de plus de 550 km, (I. Sagnon, 2024, p. 6). Cependant, l'essor du tourisme balnéaire y reste récent, encore fragile et confronté à de multiples défis (C. Hauhouot, 2010, p. 315). San Pedro, deuxième ville portuaire du pays et carrefour stratégique de la façade atlantique, est aujourd'hui au cœur de cette dynamique. Depuis 2010, la ville connaît une diversification de ses activités économiques et une expansion du tourisme balnéaire (A.D. Kouamé, 2023, p. 32). Avec ses plages, son climat tropical et ses infrastructures portuaires et hôtelières, San Pedro se positionne progressivement comme une destination balnéaire nationale et régionale (N. Tchétché,T. Gogbé et K.A. Kouakou, 2019, p. 284). Cependant, cette croissance s'accompagne de transformations sociales et spatiales qui révèlent des défis tels que les conflits fonciers, la pollution, la marginalisation des habitants dans les décisions, la privatisation d'espaces publics et la montée d'une économie informelle (N.G Aphing-Kouassi, 2001, p. 273) d'où le problème de la faible intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue. Ces réalités mettent en évidence la nécessité d'inscrire le tourisme balnéaire dans une gestion intégrée de l'économie bleue, qui permet de tendre vers le tourisme durable. Notons que l'économie bleue se définit comme l'ensemble des activités économiques liées à l'exploitation durable des ressources marines et côtières (World Bank, 2017, p. 2). L'économie bleue apparaît comme une orientation stratégique pour les États côtiers africains, notamment la Côte d'Ivoire, qui cherche à concilier attractivité touristique et préservation des écosystèmes littoraux (UNEP, 2021, p. 8). De cette situation problématique, découle la question centrale d'étude à savoir : Comment l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue peut-elle favoriser le développement durable des espaces maritimes et côtiers à San Pedro ? Et de manière spécifique : Quel est le cadre juridique et institutionnel de l'exploitation du littoral ivoirien ? Quelles sont les défis liés à l'essor du tourisme balnéaire durable à San Pedro ? Quelles sont les perspectives de l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue au profit du développement durable à San Pedro ? L'objectif général de cette étude est d'analyser le rapport entre le tourisme balnéaire et la gestion de l'économie bleue à San Pedro, à travers les défis et perspectives pour un développement durable des espaces maritimes et côtiers à San Pedro. De façon spécifique, il s'agit de : montrer le cadre juridique et institutionnel de l'exploitation du littoral ivoirien ; déterminer les défis liés à l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue à San Pedro ; proposer des perspectives pour le développement durable des espaces maritimes et côtiers à partir de l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue.

1. Méthodologie de l'étude

1. 1 Présentation de la zone d'étude

Située à l'extrême sud-ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de San Pedro s'étend sur une superficie de 12 988 km² avec une marge dédiée à la façade maritime (N.O. Konan et A.D. Atta, 2022, p. 62). Sa construction résulte de la politique liée à l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO) initiée au début des années 1970. Aujourd'hui, la ville de San Pedro est subdivisée en 19 entités spatiales parmi lesquelles figure le quartier Balmer. Ce quartier se distingue par sa vocation balnéaire affirmée et représente l'espace focal de notre étude. Il est délimité au nord par le quartier Lac (Sonouko), à l'est par le quartier Cité (Corniche), à l'ouest par la lagune Digboué (embouchure), et au sud par l'océan Atlantique. Il concentre une part significative des infrastructures d'hébergement touristique de l'agglomération et de multiples atouts naturels et culturels (N.O. Konan et A.D. Atta, 2022, p. 64). Ces caractéristiques conjuguées confèrent à cette zone une intense attractivité touristique, faisant d'elle un véritable pôle de dynamisme balnéaire au sein de la ville de San Pedro. La carte 1 illustre la situation géographique du quartier Balmer, qui constitue la zone d'étude de la présente réflexion.

Carte 1 : Situation géographique de l'espace d'étude



Source : Enquête de Terrain. Réalisation : DE You L, (Avril, 2025), inspiré de Florent Gohourou (2020)

La carte 1 présente la situation géographique du quartier Balmer. Elle met en évidence le positionnement des équipements dans l'optique d'appréhender les activités économiques qui se pratiquent sur les espaces côtiers et maritimes dudit quartier.

1.2 Méthodes et matériels de collecte de données

Cette section présente les méthodes de recherche, les techniques de collecte ainsi que les modes d'analyse des données mobilisés dans le cadre de cette étude. Fondée sur un modèle séquentiel de type exploratoire, la démarche adoptée combine à la fois une analyse qualitative et une analyse quantitative**.** D'une part, l'approche qualitative, ancrée dans une perspective phénoménologique, vise à analyser les perceptions des populations locales de San Pedro liées à l'économie bleue**.** Les données qualitatives ont été recueillies à l'aide d'observation directe (Voir tableaux 2 et 3), de questionnaires et de guides d'entretiens semi-directifs, administrés à un échantillon raisonné constitué de la population locale, de réceptifs hôteliers et d'autorités en l'occurrence la Direction Régionale du Tourisme. Cette phase a permis de dégager les représentations des acteurs locaux à l'égard de l'intégration de la pratique du tourisme balnéaire à l'économie bleue. D'autre part**,** l'approche quantitative a été mobilisée comme complément analytique. Elle repose sur une analyse descriptive et inférentielle des données primaires collectées lors des enquêtes. Cette dimension quantitative permet de mesurer l'ampleur des perceptions et d'établir des relations statistiques projetant ainsi les défis et les perspectives d'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue dans la ville de San Pedro. Le tableau 1 présente les structures et les acteurs locaux interrogés dans le cadre de cette étude.

Tableau 1 : Synthèse de la méthodologie de collecte de données

N°	Structure	Méthode	Outil	Effectif
01	Mairie	Choix raisonné	Guide d'entretien	01
02	FENITOURCI	Choix raisonné	Guide d'entretien	01
03	Direction régionale du Tourisme	Choix raisonné	Guide d'entretien	01
04	Hôtels	Choix raisonné	Guide d'entretien, GPS	08
05	Maquis	Choix raisonné	Guide d'entretien	15
06	Artisans et commerçants	Choix raisonné	Guide d'entretien	04
07	Touristes	Choix raisonné	Questionnaire	10
08	Population locale	Choix raisonné	Questionnaire	10
Total				50

Source : DE You L. & Oumarou Laminou, enquête de terrain, 2025

Ce tableau 1 présente la synthèse des enquêtes de terrain effectuées lors de cette étude, faisant ainsi le bilan sur le total des structures interrogées, la méthode privilégiée, les outils de collecte de données mobilisés ainsi que les effectifs d'enquêtés pour chaque catégorie d'acteur. Il ressort de ce tableau que huit (08) catégories de structures ont été sollicitées pour un effectif global de 50 enquêtés, avec une nette prédominance des maquis (15) et une répartition équilibrée entre touristes et population locale (10 chacun). Le recours systématique au choix raisonné s'explique par la volonté de cibler des acteurs disposant d'une connaissance avérée ou d'une implication directe dans la dynamique touristique et l'économie bleue à San Pedro. La diversité des structures retenues (institutions publiques telles que la Mairie et la Direction Régionale du Tourisme, structures faîtières comme la FENITOURCI, opérateurs privés du tourisme et de la restauration, artisans, touristes et population locale) garantit une couverture représentative des différentes échelles d'acteurs impliqués, du niveau institutionnel au niveau communautaire. Le choix des outils, adaptés à chaque catégorie (guide d'entretien pour les acteurs institutionnels et professionnels, questionnaire pour les touristes et la population locale, complété par le GPS pour la localisation des établissements), traduit également un désir de cohérence méthodologique. Bien que l'effectif global de 50 personnes puisse paraître restreint, il demeure représentatif au regard de la nature qualitative et exploratoire de l'étude, où la pertinence des données prime sur leur quantité.

2. Résultats de l'étude

La section dédiée aux résultats est subdivisée en trois grandes parties à savoir : d'abord le cadre juridique et institutionnel de l'exploitation du littoral ivoirien, ensuite les défis liés à l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue à San Pedro, enfin les perspectives pour un développement durable des espaces maritimes et côtiers.

2.1 Cadre juridique et institutionnel de l'exploitation du littoral ivoirien

La mise en lumière du cadre juridique et institutionnel des espaces littoraux maritimes en Côte d'Ivoire constituent les points focaux de cette partie.

2. 1.1. Le contexte juridique de l'exploitation du littoral ivoirien

La gestion du littoral ivoirien repose sur un corpus législatif et réglementaire dont l'objectif essentiel est d'assurer la protection, la mise en valeur et la durabilité des espaces côtiers. La loi n° 2017-378 relative à l'aménagement, à la protection et à la gestion intégrée du littoral établit à cet égard plusieurs principes directeurs. Elle consacre tout d'abord le principe du respect de la capacité de support des écosystèmes, en vertu duquel les activités humaines doivent s'exercer dans les limites écologiques que ces milieux peuvent tolérer, afin d'en garantir la pérennité. À ce principe s'ajoute celui de l'égalité des usagers, qui assure un traitement équitable à toute personne occupant ou exploitant le domaine public maritime, pour autant qu'elle se trouve dans des conditions identiques. Par ailleurs, la même loi prévoit, à travers son article 22, des mesures de prévention et de lutte contre les dégradations affectant les plages et les espaces naturels. Ces dispositions s'appliquent notamment aux sites ayant fait l'objet de constructions ou d'aménagements antérieurs à la promulgation de la loi, conférant au ministère en charge d'intervenir en matière de réhabilitation et de restauration écologique. L'article 38 quant à lui, précise que toute activité de mise en valeur du littoral doit s'exercer sans porter atteinte à son état naturel, traduisant la volonté de concilier développement économique et préservation environnementale. De même, l'article 44 interdit la circulation et le stationnement d'engins motorisés ou non, d'animaux ou de tout autre élément susceptible d'altérer l'équilibre écologique des plages, cordons littoraux et dunes, sauf dérogation exceptionnelle accordée par l'autorité compétente. Enfin, l'article 53 prohibe toute extraction de matériaux pouvant compromettre, directement ou indirectement, l'intégrité des formations naturelles que constituent les plages, dunes, falaises, marais, herbiers ou frayères, affirmant ainsi la primauté de la conservation des milieux sur les intérêts extractifs. En complément, le Code du tourisme encadre l'exercice des activités économiques sur le littoral, en subordonnant toute entreprise touristique à une autorisation préalable du ministre chargé du tourisme. Cette exigence vise à garantir que les projets touristiques s'inscrivent dans une logique de conformité aux

normes établies. L'article 39 renforce ce dispositif en soumettant toute personne physique ou morale exerçant une activité touristique à un contrôle administratif régulier, destiné à s'assurer du respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Enfin, le Code pénal, notamment à travers ses articles 353 et 354, introduit un volet disciplinaire en réprimant certaines pratiques observées sur le littoral, telles que la prostitution et la consommation de substances prohibées. Ces mesures visent à préserver la moralité publique, la sécurité et la salubrité des zones côtières, tout en renforçant l'attractivité et l'image du littoral ivoirien en tant qu'espace touristique ordonné et sécurisé. Cette présentation du cadre juridique de l'exploitation du littoral ivoirien est suivie de l'analyse du contexte institutionnel.

2. 1. 2. Le contexte institutionnel de l'exploitation du littoral ivoirien

Le cadre institutionnel concerne toutes les structures en charge de la gestion équitable du littoral et de tous les éléments qu'il incombe. À cet effet, l'État de Côte d'Ivoire est chargé d'établir toutes les normes et procédures sur le territoire national. Le Ministère du Tourisme et des Loisirs définit la politique d'exploitation nationale en matière de tourisme. Il est l'entité qui accorde les classements et les autorisations pour les établissements touristiques définis et met en œuvre la politique touristique. Il est responsable de l'aménagement des zones d'expansion touristique sur le littoral et de la réglementation des établissements (hôtels, restaurants, maquis, loisirs). Structure sous tutelle du Ministère du Tourisme et des Loisirs, Côte d'Ivoire Tourisme est l'office national chargé de la promotion, de l'information et de l'accueil des touristes. Il travaille à mettre en valeur les destinations balnéaires conformément à la vision stratégique. Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) mène l'initiative pour l'Économie Bleue. Il est en charge de la durabilité des ressources aquatiques et de l'encadrement des activités qui en dépendent, assurant la cohérence des activités (pêche, aquaculture) avec le développement touristique. Le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) assure la gestion environnementale et la résilience du littoral. Il est responsable de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Littoral (PAGIL) pour préserver les écosystèmes essentiels au tourisme balnéaire. Le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), rattaché au Ministère en charge de l'environnement, lutte contre la pollution en mer, lagune et zones côtières ; surveillance environnementale, maintient la qualité sanitaire et esthétique des plages, condition sine qua non pour l'exploitation du tourisme balnéaire de luxe et de masse. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère en charge des mines, le Ministère en charge des transports sont entre autres institutions étatiques intervenant sur le littoral.

2. 2. Défis liés à l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue à San Pedro

Les résultats de l'étude révèlent trois grands types de défis auxquels est confronté le tourisme balnéaire à San Pedro. Ces défis sont d'ordres socioculturel, économique et environnemental.

2. 2. 1. Défis socioculturels

Les défis sociaux renvoient aux tensions et dysfonctionnements qui affectent la cohésion des populations locales autour des zones côtières touristiques de San Pedro. Ces difficultés se traduisent par la privatisation progressive de certains sites balnéaires, limitant l'accès du littoral aux populations riveraines. L'exploitation des enfants, notamment à travers la vente à la sauvette sur la plage, constitue un autre aspect préoccupant. De plus, l'existence de la prostitution, de la consommation de stupéfiants et les vols lors des périodes d'affluence renforcent l'insécurité sociale. À cet effet, un enquêté résume ainsi la situation : « il y a une forme déguisée de travail de sexe qu'on a observé sur la plage les week-ends ». Ces pratiques traduisent un affaiblissement du contrôle social et une marginalisation progressive des communautés locales dans ces espaces touristiques du littoral de San Pedro. Quant aux défis culturels, ils sont observables à travers la transformation progressive des comportements et des pratiques sociales sur les plages de San Pedro. La dépravation des mœurs et l'acculturation sont régulièrement évoquées par les enquêtés. Aussi, l'influence croissante de modèles étrangers conduit à une occidentalisation des comportements et des styles vestimentaires comme l'a noté un enquêté : « occidentalisation des comportements ». Cette évolution interroge la place des identités culturelles locales dans la dynamique touristique au sein des espaces balnéaires.

2. 2. 2. Défis économiques

Les défis économiques concernent l'inégale répartition des retombées financières générées par le tourisme balnéaire sur les côtes patriciennes. Aussi, est mis en relief la structuration et la régulation de ces activités qui laissent à désirer. En effet, l'étude relève une nébuleuse d'activités économiques opérant souvent en marge des circuits formels. Plusieurs acteurs évoquent l'absence de formation adéquate des personnels du secteur touristique sur la plage de San Pedro. De plus, la distanciation des équipements touristiques par rapport aux zones populaires traduit une sorte de ségrégation spatiale et crée un clivage socio-économique entre les populations locales et les visiteurs. L'existence d'activités informelles ou illégales, ainsi que la hausse du coût de la vie pendant les hautes saisons touristiques, accentuent les inégalités. Comme l'a exprimé un enquêté : « l'accès des hôtels, vu les prix des services, est réservé à une élite » « À la plage, quand les touristes arrivent, les prix augmentent ».

Ces défis économiques traduisent la nécessité d'une meilleure intégration du tourisme balnéaire dans le contexte de l'économie bleue.

2. 2. 3. Défis environnementaux

Les défis environnementaux demeurent parmi les plus visibles sur le littoral de San Pedro. Les enquêtes ont relevé la surexploitation des ressources naturelles, la prolifération de déchets plastiques et une insalubrité observée lors des fortes périodes d'affluence. L'extraction de sable au niveau du secteur d'habitation dit "village ghanéen", accentue l'érosion côtière et la dégradation du rivage. Un enquêté a affirmé ceci : « Si rien n'est fait, notre village risque de disparaître ». D'ailleurs, un autre a résumé la situation en un mot : « désordre ». Ces défis environnementaux montrent la fragilité écologique du littoral de San Pedro. Cette situation résulte de la faible application des principes de gestion environnementale durable. Le tableau 2 ci-après permet d'appréhender la part de ces types de défis en rapport avec l'intégration du tourisme balnéaire dans l'économie bleue à San Pedro.

Tableau 2 : Typologie des défis relevés de l'intégration du tourisme balnéaire dans l'économie bleue à San Pedro

Typologie des défis	**Effectif des enquêtés**	**Pourcentage (%)**
Défis socioculturels	17	34
Défis économiques	20	40
Défis environnementaux	13	26
Total	50	100

Source : DE You L. & Oumarou Laminou, enquête de terrain, 2025

Le tableau 2 présente la typologie des défis identifiés par les enquêtés concernant l'intégration du tourisme balnéaire dans la gestion intégrée de l'économie bleue à San Pedro. Trois catégories principales se dégagent : les défis socioculturels, économiques et environnementaux. En effet, ces données indiquent une nette prédominance des défis économiques (40 %), tandis que les défis socioculturels (34 %) et environnementaux (26 %) apparaissent dans des proportions légèrement inférieures. La proximité des proportions entre les dimensions économique et socioculturelle met en évidence l'imbrication de contraintes financières et sociales qui entravent la mise en œuvre effective des principes de l'économie bleue couvrant le tourisme balnéaire.

2.3. Perspectives de l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue au profit du développement durable des espaces maritimes et côtiers à San Pedro

À ces défis majeurs évoqués ci-dessus, sont rapportées des perspectives d'ordres économiques, socioculturels et environnementaux afin d'y remédier.

2. 3.1. Perspectives socioculturelles

Le littoral du quartier Balmer laisse apparaître certaines controverses en matière de contrôle social. Relativement à cela, un renforcement du contrôle s'impose à travers une application scrupuleuse des dispositifs consignés dans les articles 458, 432 du Code pénal ivoirien et dans la loi n° 88-686 du 22 juillet 1988 portant répression du trafic et de l'usage illicite des stupéfiants, des substances psychotropes et des substances vénéneuses. L'article 458 du Code pénal, en particulier, érige une barrière juridique contre les pratiques de proxénétisme et prévoit des sanctions pécuniaires pouvant atteindre jusqu'à dix millions de francs CFA. Quant à la Loi n°88-686 du 22 juillet 1988, elle renforce le cadre répressif en matière de lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants.

En ce qui concerne les acteurs, une formation de ceux-ci, par le canal de l'Université de San Pedro (USP), particulièrement l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Logistique, Tourisme et Hôtellerie-Restauration (LTHR), est primordiale pour garantir une belle expérience aux visiteurs. Par ailleurs, la culture désigne l'ensemble des rites, croyances, savoirs faires et savoirs qui caractérisent et structurent un peuple. En tant que telle, elle incarne l'identité collective d'un peuple. Comme mentionné ci-dessus l'essor du tourisme axé sur l'expérience culturelle n'est pas sans risque sur les normes sociales et les valeurs locales. Pour atténuer ces effets et garantir des interactions durables et respectueuses, l'élaboration d'un guide de bonnes conduites s'impose comme mesure nécessaire. Un tel instrument a pour vocation d'encadrer les comportements, de sensibiliser aux sensibilités culturelles et de promouvoir un tourisme responsable qui préserve la dignité des populations et l'authenticité de leur héritage culturel.

2. 3.2. Perspectives économiques

L'intégration des acteurs du tourisme dans la dynamique économique des zones côtières apparaît comme une exigence pour une gouvernance côtière durable. Cette intégration peut être mise en œuvre à travers la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). Dans cette optique, la prise en compte des actions concrètes telles qu'une modélisation des actions de gestion territoriale, leur planification, la mutualisation des idées autour de ces actions, parait opportune.

2. 3. 3. Perspectives environnementales

L'économie bleue va au-delà de la protection des zones côtières. Elle vise une régénération en transformant le littoral dégradé par le phénomène de l'insalubrité et de l'érosion dû à l'extraction du sable marin en un environnement productif et résilient. Cela serait possible notamment grâce au reprofilage des plages par charge sédimentaire. Le déploiement des technologies propres à l'économie circulaire, le recyclage des déchets plastiques en éco matériaux et le compostage des déchets organiques pour la revitalisation des espaces maritimes naturels sont également essentiels. La création de zones écologiques dédiées au recueil des tortues de mer et des toilettes n'est pas laissée en marge des perspectives environnementales proposées. En termes d'aménagements, les enquêtés ont déclaré avoir besoin de centres de santé et de secours sur le long du littoral.

Tableau 3 : Typologie des perspectives relevées de l'intégration du tourisme balnéaire dans l'économie bleue à San Pedro

Typologie des perspectives	**Effectif des enquêtés**	**Pourcentage (%)**
Perspectives socioculturelles	17	34
Perspectives économiques	20	40
Perspectives environnementales	13	26
Total	50	100

Source : DE You L. & Oumarou Laminou, enquête de terrain, 2025

Le tableau 3 présente la typologie des perspectives identifiées par les enquêtés dans le cadre de l'intégration du tourisme balnéaire à l'économie bleue à San Pedro. Trois types de perspectives sont recensés. Il s'agit des perspectives socioculturelles, économiques et environnementales. Les résultats révèlent une légère prédominance des perspectives économiques (40 %) sur les perspectives socioculturelles (34 %), tandis que les perspectives environnementales représentent 26 %. Cet écart faible entre les deux premières catégories montre que les acteurs interrogés perçoivent à la fois les retombées économiques et les dimensions socioculturelles comme des leviers complémentaires du développement balnéaire durable. En somme, ces perspectives exprimées par les enquêtés rejoignent la recommandation principale de l'étude qui est la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC). En effet, la GIZC est entendue comme une démarche et un outil de gouvernance territoriale visant le développement durable des zones côtières. La modélisation des actions de gestion

territoriale constitue le premier principe. Elle repose sur un cadre méthodologique clair permettant d'anticiper les dynamiques du littoral et d'organiser les interventions de manière cohérente. La planification des actions représente le second paramètre. Elle consiste à programmer de façon progressive les mesures nécessaires à une exploitation maîtrisée du littoral. La mutualisation des idées traduit la nécessité d'une synergie entre les acteurs, afin de partager les connaissances et réduire les conflits d'usages. La durabilité des résultats vise enfin la pérennisation des acquis en préservant les besoins futurs des populations. L'application de la GIZC repose aussi sur plusieurs facteurs d'intégration :

- l'intégration des secteurs d'activités permet d'articuler les fonctions portuaires, halieutiques, touristiques, hôtelières et commerciales dans un même plan d'aménagement ;
- l'intégration des échelles spatiales prend en compte les réalités locales, voisines et régionales pour construire un schéma cohérent ;
- l'intégration des acteurs implique les autorités, les populations, les opérateurs économiques et les touristes dans une gouvernance partagée ;
- l'intégration des objectifs articule enfin les dimensions économiques, socioculturelles et environnementales selon les principes du développement durable.

Ainsi, l'adoption de la GIZC apparaît comme un levier essentiel pour structurer durablement le tourisme balnéaire à San Pedro et l'inscrire pleinement dans une économie bleue prospère.

3. Discussion

La discussion est structurée autour du cadre juridique et institutionnel de la gestion du littoral et du tourisme balnéaire en Côte d'Ivoire, ainsi que les défis et perspectives que relèverait l'application d'une gestion intégrée du littoral dans un contexte d'économie bleue.

3.1 Cadre juridique et institutionnel : un dispositif méconnu

Les résultats de l'étude ont révélé que la Côte d'Ivoire dispose d'un cadre juridique et institutionnel pour encadrer la gestion du littoral et les activités économiques qui s'y pratiquent À cet effet, la Loi n°2017-378 sur la gestion intégrée du littoral, la Loi n°2014 -139 du 24 mars 2014 portant Code du tourisme et les textes connexes (articles 39, 44, 53), démontrent une volonté politique de concilier protection de l'environnement et développement touristique et économique. Ainsi, ces dispositions s'inscrivent dans la même logique que celle décrite par C. Hauhouot (2010, p. 317), selon qui, la réglementation constitue un pan important pour préserver les équilibres écologiques

face à la pression anthropique sur les côtes ivoiriennes. Toutefois, les enquêtes de terrain montrent que l'application de ce cadre juridique reste insuffisante. En effet, la pluralité des acteurs institutionnels avec des priorités souvent divergentes (Ministère du Tourisme et des Loisirs, Ministère de l'Environnement du Développement Durable et de la Transition Ecologique, Centre Ivoirien Antipollution etc.), donne lieu à un manque de coordination des actions. Aussi, les textes existants se heurtent à une application difficile sur le terrain due par le manque de moyens techniques, humains et financiers. Par conséquent, cette situation met en évidence un écart entre la volonté juridique et la réalité institutionnelle. Par ailleurs, l'étude montre que les acteurs locaux (populations, hôteliers, commerçants, pêcheurs, exploitants de carrière de sable…) perçoivent la nécessité d'une coordination intégrée entre institutions, mais constatent un manque de communication.

3.2 Entre pressions existantes et nécessité d'une intégration du tourisme balnéaire dans l'économie bleue

L'analyse des résultats de l'étude montre que parmi les trois catégories de défis identifiés, les aspects économiques (40 %) demeurent les plus préoccupants, suivis des défis socioculturels (34 %) et environnementaux (26 %). Cette répartition met en lumière une perception presque équilibrée entre les contraintes économiques et socioculturelles, traduisant la complexité des enjeux locaux liés à la gestion du littoral. Ainsi, cette prédominance démontre l'importance des tensions entre visites touristiques, inégalités socio-économiques et dégradations du littoral à San Pedro. En ce sens, ces résultats sont en adéquation avec les constats de A.D. Kouamé (2023, p. 33) et de Tchétché et *al.,* (2019, p. 294), qui soulignent que le développement du tourisme balnéaire à San Pedro s'accompagne d'une forte informalité économique et d'une marginalisation des populations locales. Pour sa part, I. Sagnon (2020, p. 226) souligne que la durabilité du tourisme dépend de la capacité des acteurs à équilibrer attractivité et gestion responsable des ressources naturelles. Aussi, au niveau environnemental, la prolifération des déchets, l'érosion côtière et l'extraction de sable identifiées dans cette étude confirment les observations de C. Hauhouot (2010, p. 312) à Assinie et de S. Bocoum (2024, p. 7) au Cap Skirring, où la pression touristique accélère les déséquilibres écologiques. Ces phénomènes démontrent que la logique d'exploitation prime encore sur la logique de sauvegarde. Par ailleurs, les défis sociaux et culturels, quant à eux, traduisent les tensions entre modernité touristique et identité locale. Ainsi, face à ces défis, les perspectives proposées sont la formation des acteurs, l'encadrement culturel et la mise en œuvre de la GIZC. Elles rejoignent les orientations de la Blue Transformation (FAO, 2022) qui promeut une économie bleue inclusive, fondée sur la durabilité et la gouvernance partagée.

Conclusion

La présente réflexion apporte une contribution à la compréhension du lien entre tourisme balnéaire et économie bleue en Côte d'Ivoire. D'une part, elle identifie les défis vécus au quotidien et met en lumière les perceptions des acteurs directement confrontés à la réalité du littoral de San Pedro. D'autre part, elle propose des pistes d'intégration du tourisme balnéaire dans une approche de gestion intégrée des espaces côtiers et maritimes. Les résultats confirment que la réussite du tourisme balnéaire durable repose sur la mise en œuvre effective de la gestion intégrée des zones côtières, l'éducation environnementale des populations, la formation des acteurs touristiques et une meilleure coordination institutionnelle. Cette recherche ouvre la voie à de futures études portant sur la quantification des impacts économiques et écologiques du tourisme balnéaire et sur une gouvernance intégrée capable d'articuler un tourisme balnéaire durable.

Références bibliographiques

APHING-KOUASSI N'dri Germain, 2001, *Le tourisme littoral dans le Sud-ouest ivoirien*, Thèse de doctorat, Université de Cocody-Abidjan, 363 p.

BOCOUM Sadou, 2024, *Le tourisme balnéaire face à l'occupation anarchique du littoral : étude de cas des stations balnéaires de Cap Skirring et de Kafountine (Basse Casamance, Sénégal)*, Études Caribéennes, pp. 1-19.

El AMRANI Abdelatif, 2022, « Tourisme balnéaire et stratégies de développement durable au Maroc », *Revue Marocaine des Sciences Sociales*, 18(2), p 41–57.

FAO, 2022, Blue Transformation: Roadmap 2022–2030. Rome.

HAUHOUOT Célestin, 2010, « Le littoral d'Assinie en Côte d'Ivoire : dynamique côtière et aménagement touristique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°251, p. 305-320.

KONAN N'Guessan Olivier et ATTA Atta Donald, 2022, *San Pedro, une zone balnéaire au cœur du développement touristique de la Côte d'Ivoire*, Industries culturelles et touristiques en Côte d'Ivoire : enjeux et perspectives (n° spécial), p. 10-26.

KOUAMÉ Amoin Dina, 2023, « Tourisme et développement dans la région de San Pedro (Sud-Ouest Côte d'Ivoire) », In, *Revue de l'ACAREF*, p. 27-40.

LARAISSIA Nassima, 2017, *Le tourisme balnéaire durable. Pour une conception d'équipement touristique durable. Cas d'étude : Hôtel El Mountazah*, Mémoire de Master, Université 08 mai 1945 de Guelma, 88 p.

NORTHROP Eliza, SCHUHMANN Peter, BURKE Lauretta, FYALL Alan, ALVAREZ Sergio, SPENCELEY Anna et al, 2022, Opportunities for Transforming Coastal and Marine Tourism: Towards Sustainability, Regeneration and Resilience, Washington, DC, World Resources Institute, 122 p.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (OMT). (2024). World Tourism Barometer, Vol. 22, n°1. Madrid : UNWTO.

SAGNON Ibrahima. (2024). Atlas touristique de la région de San Pedro. Abidjan : Éditions Kurukanfuga, 145 p.

TCHETCHE Nicaise, GOGBE Tere, KOUADIO KOUAKOU Abraham, 2019, « Développement du potentiel touristique dans la ville de San Pedro (Côte d'Ivoire) », In, *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n° 28/29, p. 283-299

UN ENVIRONMENT PROGRAMME (2021). Making the Blue Economy Work for Africa. Nairobi.

WORLD BANK. (2017). The Potential of the Blue Economy: Increasing Long-term Benefits of the Sustainable Use of Marine Resources for Small Island Developing States and Coastal Least Developed Countries. Washington, DC.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (2017), Loi n°2017-378 du 02 juin relative à l'aménagement, la protection et la gestion intégrée du littoral, article 1, 6 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE (2014), Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme, 16 p.